

Le stationnement à Drancy

Zoom sur les réglementations en vigueur dans notre commune et les particularités drancéennes : gratuité dans l'ensemble de la Ville et les mesures incitatives pour l'installation d'un portail électrique.

Le stationnement a un impact direct sur le quotidien des habitants, mais également sur l'attractivité de la ville. C'est pourquoi la municipalité utilise tous les leviers dont elle dispose afin de gérer ce problème complexe.

- › Drancy compte plus de 24 000 places de stationnement dans l'espace public et 4200 places dans le parc de l'OPH.
- › Depuis 15 ans, dans tous les immeubles qui se construisent, il est obligatoire de prévoir 1,3 place par logement.
- › 70 % des habitations individuelles disposent d'une place de stationnement privée, à l'intérieur de la propriété.

LOCALISER

LES DÉPOSE-MINUTE

LES PARKINGS PUBLICS

 LES PLACES HANDICAPÉS

 LES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

LES RUES EN ZONE BLEUE

CARTE INTERACTIVE DU STATIONNEMENT

Les règles de stationnement

Le stationnement à durée limitée et gratuit

Le stationnement en centre-ville, à proximité des pôles d'attractivités et sur certaines artères commerçantes est limité en durée du lundi au samedi, hors jours fériés. Limiter le stationnement permet de libérer des places pour les habitants de Drancy et de favoriser la rotation des véhicules dans les secteurs attractifs.

La municipalité a fait le choix de la gratuité pour éviter que les dépenses de stationnement ne pèsent sur les ménages drancéens. Quand on compare avec les autres villes, ne pas mettre la main au portefeuille dès que l'on éteint son moteur est aujourd'hui un privilège dont il faut réellement avoir conscience.

Parking public du stade nautique | Gratuit de 0 à 3h



Parkings relais gare RER de Drancy | Macaron Navigo Annuel



Zone bleue & macarons de stationnement



Les bornes d'arrêt-minute



Le stationnement alterné



Le stationnement alterné permet de préserver la chaussée, de partager les inconvénients du stationnement et facilite le nettoyage des voiries. Il est également un moyen de lutte efficace contre les voitures ventouses ou abandonnées.

Sur un plan pratique, le stationnement alterné s'effectue de la façon suivante :

- du 1^{er} au 15 de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs des immeubles bordant la rue
- du 16 au dernier jour du mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros pairs.



Selon le code de la route, le changement de côté doit être opéré le dernier jour de chacune de ces deux périodes entre 20 h 30 et 21 h.

Drancy innove !



Installer un portail ou une porte de garage électrique

Dans les zones pavillonnaires, il est essentiel que chacun participe en rentrant au moins un de ses véhicules à l'intérieur de sa propriété. C'est la seule solution, car il y est impossible d'y créer des parkings publics faute de terrain. D'ailleurs qui vendrait sa maison pour la transformer en parking ? Et le coût serait vertigineux (près de 40 000 euros par place), soit deux fois plus cher que des stationnements souterrains.

C'est pour aider les Drancéens à faire ce geste de civisme que la municipalité accorde une aide allant jusqu'à 800 euros lorsqu'une famille drancéenne décide d'automatiser son portail ou sa porte de garage donnant sur la voie publique.

JE BÉNÉFICIE DE L'AIDE



Ensemble améliorerons le stationnement

Fin 2022, la Ville s'est lancée dans la création de 1000 places de stationnement, principalement dans les rues pavillonnaires et à sens unique. Ce plan est le fruit des rendez-vous de quartier à la rentrée 2022. Suite à ces rencontres entre les élus et les citoyens, les ingénieurs territoriaux ont planché sur des projets de réaménagement de voirie. Tous visent à améliorer la sécurité et à créer des places supplémentaires grâce à la matérialisation de ces dernières en optimisant l'espace par la suppression de l'alternance semi-mensuelle du stationnement. Avant les travaux, les riverains sont consultés par courrier, et une réunion de présentation est ensuite organisée. Si vous recevez un courrier, répondez pour que votre avis soit pris en compte.

LE PLAN 1000 PLACES DE STATIONNEMENT

À LIRE



STATIONNEMENT

Le plan 1000 places est dans les clouds

À ce jour, plus de la moitié des places de stationnement promises ont été créées dans les rues. Les délais sont tenus. Le plan s'achèvera fin 2025...



STATIONNEMENT

Deux parkings relais à la gare de Drancy

La Municipalité a aménagé deux parkings rue Anatole France pour faciliter la vie des Drancéens empruntant le RER. Ceux titulaires d'un forfait Navigo...



STATIONNEMENT

Le parking du stade nautique est ouvert !

Le parking de 230 places situé sous la future esplanade arborée du stade nautique n'attend plus que votre visite. Tout ce qu'il faut savoir du...



STATIONNEMENT

Faciliter le stationnement en ville

Alors que l'équipement automobile des Drancéens est toujours plus important, la ville met tout en œuvre pour créer de nouvelles places et faciliter le...

 FLUX RSS

 TOUTES LES ACTUALITÉS



MAIRIE DE DRANCY

Place de l'Hôtel de ville - BP 76
93701 Drancy Cedex

HORAIRE :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30

Le jeudi jusqu'à 19h30

Le samedi de 9h à 12h